ACL - TARIFS GRESIVAUDAN - ANNEE 2027

(Applicables au 06/01/2027)

Tarifs concernant toutes les activités présentées dans la brochure ACL ci-jointe, et applicables aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Ces tarifs tiennent compte des aides financières de la Communauté de Communes.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE Repas compris	DEMI-JOURNEE Avec repas	DEMI-JOURNEE Sans repas
0 - 310	4,08 €	2,45 €	1,63 €
311 - 460	5,71 €	3,47 €	2,24 €
461 - 590	7,75 €	4,69 €	3,06 €
591 - 730	10,00 €	6,02 €	3,98 €
731 - 880	12,55 €	7,55 €	5,00 €
881 - 1171	14,99 €	9,08 €	5,92 €
1172 - 1440	19,58 €	11,83 €	7,75 €
+ 1440	24,48 €	14,79 €	9,69 €

SUPPLEMENT ACTIVITES COMPLEMENTAIRES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

Les Petites Maisons : *Pour l'activité club des vacances d'Hiver (raquettes) ajouter 2 € par jour à ces tarifs.*

Le Clos d'Espiès : *Les stages d'activités sont gratuits, mais nécessitent une réservation.*

VILLA ARTHAUD,CLEM'ENFANTS, MURIANETTE

Activités spécialisées proposées le mercredi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Vélos / Danse / Magie
- 450	239,80 €	205,70 €	169,40 €
451 - 1220	294,80 €	254,10 €	215,60 €
1221 - 1800	333,30 €	288,20 €	248,60 €
+ 1800	372,90 €	323,40 €	282,70€

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 1er trimestre 2027.
Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Sorties Skis proposées dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	VACANCES D'HIVER Forfait à la semaine	VACANCES D'HIVER Supplément Sorties ESF (pour la semaine)	MERCREDIS Forfait 5 Mercredis (ESF comprise)	LOCATION DE MATERIEL Forfait pour les vacances et pour les mercredis — Chaussures	Skis	Casque
- 450	151 €	56 €	207,00 €	7 €	11 €	5 €
451 - 1220	192 €	74 €	266,00 €	13 €	17 €	9 €
1220 - 1800	224 €	90 €	314,00 €	19 €	23 €	13 €
+ 1800	260 €	106 €	366,00 €	25 €	29 €	17 €

Le tarif *des sorties skis est forfaitaire (semaine des vacances d'Hiver ou 5 mercredis). Le règlement ne donnera lieu à aucun remboursement, quelle que soit la raison (maladie, convenance personnelle…).* ***Location de matériel :*** *le prix indiqué est un prix forfaitaire pour l'ensemble de la semaine et/ou pour les mercredis. L'essayage et le réglage du matériel auront lieu uniquement lors de permanences à la Villa Arthaud dont les dates vous seront communiquées dans les informations complémentaires. La présence des enfants est obligatoire à cet essayage pour pouvoir bénéficier de la location du matériel.*

IMPORTANT *: Vous avez aussi la possibilité de louer votre matériel directement auprès d'un loueur professionnel (à la semaine, ou à la saison). Nous avons passé un accord avec le magasin de sports Adrénaline, situé 26, place Paul Vallier, à Grenoble (Tél. : 04.76.86.06.06). A partir du 1er décembre 2026, en vous présentant comme adhérent de l'ACL, vous bénéficierez de tarifs préférentiels.*

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027).

A NOTER *: les réglements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés.*
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.